

"GESTION DES CONFLITS"

vendredi 20 mai à 18h



selon la règle de Saint Benoit

Intervenant:

Don Didier Le Gal Moine à l'abbaye Saint-Wandrille depuis plus de trente ans, cellérier pendant vingt ans et ayant à ce titre géré l'entreprise du monastère et le fonds d'investissement qui lui était attaché. Il œuvre désormais dans la formation d'un groupe de dialogue entre le monde monastique et la société civile, notamment dans une unité consacrée à l'entreprise.

Comment la règle de Saint Benoit peut-elle aider à gérer les conflits en entreprise ?



*Maisons Bois Vert
85 voie des chatains, Cour Cheverny
Alexandre: 0675697419 ou Anthony: 0664445727*